



# Luray

Votre mairie vous informe...

“Les  
Clairet”

## Edito

## Janvier 2018

---



Il est logique que dans les colonnes de cet éditorial soient abordés en priorité des sujets qui aient trait avant tout à la vie de notre village.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que notre commune, comme quatre-vingts autres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, est regroupée au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Notre communauté, créée à l'origine en 2003 (19 communes) puis élargie en 2014, poursuit ses services en direction des 118 000 habitants (27% de la population eurélienne).

Les compétences de cette entité territoriale permettent de décharger les communes adhérentes, dont la nôtre, de responsabilités qui, techniquement et financièrement, seraient plus difficiles à assumer.

L'agglomération gère nos déchets, assure le développement économique et la mobilité sur notre territoire (transports urbains), préserve notre environnement (plan d'eau et rivière), diffuse la Culture (médiathèque, conservatoire, atelier à spectacle), répond aux besoins des familles (centres nautique de St Rémy et bientôt Vernouillet).

« L'union fait la force », ce proverbe qui est aussi la devise de nombreux pays, prend toute sa signification dans l'origine et le fonctionnement de notre agglomération. Les élus luraysiens y prennent une part très active (commissions et vice-présidence).

Au seuil de cette année nouvelle, je vous présente en mon nom et en celui du conseil municipal, nos vœux les plus chaleureux, de santé en particulier afin que 2018 soit pour vous et vos proches une très bonne année.

Alain Fillon

# Côté Mairie

---

## ■ Information

A compter du **03 janvier 2018**, dans un souci de toujours plus de proximité avec les habitants et d'amélioration du service public, le Conseil Municipal a décidé d'étendre les jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie les mercredis matins de 09h00 à 11h30.

## ■ Bulletin Municipal

L'édition 2018 du Bulletin Municipal vous sera distribuée à domicile **le vendredi 12 janvier**.

En cas de besoin justifié, un exemplaire supplémentaire pourra vous être remis au secrétariat de la mairie.

## ■ Après le Marché de Noël

Le CLAP remercie les associations qui participent activement au Marché de Noël, les particuliers qui les soutiennent ainsi que la mairie pour son aide logistique. C'est une « grosse organisation » à mettre en place, et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas en contactant Mme Lemarié au 06.87.59.51.49.

### ↪ Maisons décorées

Le jury a examiné 26 maisons décorées et a classé les trois premières :

**1<sup>er</sup> prix** : M. et Mme Porcher - 15, rue de la Borne Blanche

**2<sup>e</sup> prix** : M. et Mme Savary - 11, rue Gilbert Dessillion

**3<sup>e</sup> prix** : M. et Mme Jorry - 14, rue Léon Blum



### ↪ Stands décorés

**Pour l'extérieur** : Comité des Fêtes

**Pour l'intérieur** : Mme Chandelier (*bibelots Noël*)

Des cadeaux ont été offerts à tous les gagnants.

Félicitations à tous.

# Annuaire

---

## ■ Activité paramédicale

Une infirmière diplômée d'Etat a pris ses fonctions par déplacement au domicile des patients : Mme Sabrina Tiryaki Bonhomme – Tél. 06.11.79.22.11.

# Votre quotidien

---

## ■ Liste électorale : vite !

Pour s'inscrire sur la liste électorale de notre commune : dernier délai **le samedi 30 décembre 2017 de 09h00 à 11h30** au secrétariat de mairie.

## Agenda

---

### ■ Théâtre



**Le dimanche 04 février 2018 à 15h00**, théâtre avec la troupe « Les vrais semblants ». Une comédie de Florian Zeller, mise en scène par Eric Papin. La pièce s'intitule « 1 heure de tranquillité ». Venez nombreux découvrir cette nouvelle troupe. Salle des fêtes, entrée 8 €/adulte.

## Culture et Loisirs

---

### ■ Animations bibliothèque

⇒ **Le samedi 06 janvier de 10h00 à 12h00** la bibliothèque vous propose une animation « coup de cœur » ouverte à tous les ados et adultes.

⇒ **Les mardis 09 et 23 janvier de 16h00 à 17h30** des ateliers brico-déco seront proposés aux enfants. Après l'école ils seront invités à venir faire des bricolages – Entrée libre.

## Associations

---

### ■ Le Comité des Fêtes vous propose...



⇒ **Un loto le dimanche 07 janvier à 14h00** – Ouverture des portes à 13h00. Bienvenue à vous tous !



⇒ **Soirée spéciale 40 ans** du Comité des Fêtes de Luray **le samedi 17 mars à 19h30** à la salle des fêtes de Luray. Soirée dansante avec sosie officiel de Claude François et ses danseuses. Buffet 35 €/personne. Soirée à ne pas manquer. Places limitées. S'inscrire auprès de Mme Luce Hélix au 02.37.46.07.78 dès maintenant.

### ■ Gymnastique volontaire

Présentation et informations de l'**Atelier prévention Senior**, animé par la gymnastique volontaire, **le mercredi 10 janvier à 14h00** à la salle municipale de Luray suivi du verre de l'amitié. Découverte d'exercices variés et utiles dans la vie quotidienne.

Contacts : 06.13.74.54.25 ou 06.08.13.33.75.

## ■ Comité FNACA

**Thé dansant le dimanche 14 janvier de 14h30 à 19h00** à la salle des fêtes de Luray, animé par l'orchestre Christelle Beltrame – Entrée 12 € (pâtisserie + 1 bouteille d'eau 50 cl offertes).

Réservations au 02.37.43.76.76 / 07.71.02.57.68 (*avec répondeur*) ou 02.37.46.64.07 (*avec répondeur*) ou 02.37.46.51.49.

## ■ Loto ALPEL

**Samedi 27 janvier**, l'ALPEL organise un loto à la salle des fêtes de Luray – Ouverture des portes à **18h30** – Début des parties à 20h00 – Restauration et buvette sur place. Aucune réservation, venez nombreux en famille et entre amis pour passer un bon moment et gagner de nombreux lots.

## Agenda janvier

---

<b>Samedi 06</b>	Coup de coeur	Commune	Bibliothèque
<b>Dimanche 07</b>	Loto	Comité des Fêtes	Salle municipale
<b>Vendredi 12</b>	Assemblée générale	Comité des Fêtes	Salle municipale
<b>Samedi 13</b>	Assemblée générale	Avenir de Luray	Salle municipale
<b>Dimanche 14</b>	Thé dansant	FNACA	Salle municipale
<b>Dimanche 21</b>	Loto	CLAP	Salle municipale
<b>Vendredi 26</b>	Conseil municipal		Mairie
<b>Samedi 27</b>	Loto	ALPEL	Salle municipale



[www.luray.fr](http://www.luray.fr)

e.mail : [mairie@luray.fr](mailto:mairie@luray.fr)

Retrouvez toutes ces infos et plus, sur notre site internet, rubriques *Agenda*, *Actualités*...

Mairie de Luray - 14, rue de Dreux - 28500 Luray • Tél. 02 37 46 17 11





## ***C'EST UTILE***

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

## ***C'EST SÛR***

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (*dont les agents recenseurs*) sont tenues au secret professionnel.

## ***C'EST SIMPLE***

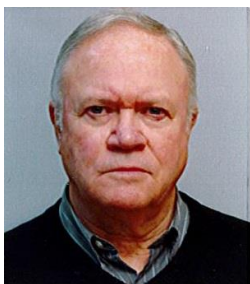
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

# A LURAY :

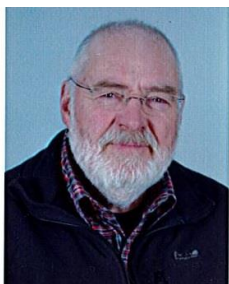
Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Les agents recenseurs seront munis d'un document officiel avec photographie.

## VOS AGENTS RECENSEURS



Mr **PERDRIX**  
Jean-Claude



Mr **MAZAS**  
Pascal



Mme **GLON**  
Mireille

Il y aura obligation de répondre soit par INTERNET ou PAPIER au questionnaire remis par les agents.

En cas d'absence prolongée de votre domicile durant cette période, contacter le secrétariat de mairie : 02.37.46.17.11.